

CRIME de GUERRE
À
VIGNEUX sur SEINE
18 août 1944



**18 août 1944, lieu-dit « La Longueraie » deux femmes et trois hommes
perdirent la vie**

18 avril 1944 :

Depuis quelques jours le commandement de la Wehrmacht est informé qu'un bombardement aura lieu en gare de triage de Juvisy sur Orge. Il avertit la mairie afin que la population prenne des dispositions. Le maire fait coller des affiches par ses appariteurs. Il est prévu que la population peut se réfugier dans des locaux municipaux de Viry-Châtillon. Certaines personnes iront se protéger dans les grottes des coteaux d'Athis-Mons. Un Vigneusien Mr L. L. enfant raconte que ses parents étaient partis se réfugier avec lui, dans ces lieux. Malheureusement toute la population ne suivra pas les consignes, croyant certainement à une fausse alerte. Et puis partir, c'est laisser sa maison et les modestes biens à la merci des pilleurs qui sévissent. Parmi ces gens, la famille de Mr Régnier fera ce choix de rester. Elle sera prise sous les bombes, ce fût un miracle que Mr Régnier ne soit pas touché avec sa famille. Trente minutes après les bombardements, son voisin âgé de 60 ans fera une crise cardiaque à l'explosion d'une bombe à retardement

6 juin 1944 :

L'annonce du débarquement en Normandie soulève un immense espoir. La guerre va bientôt finir ! Ce jour-là on a entendu dix fois les sirènes d'alerte mais les avions sont passés au loin. Le 11 juin les Montgeronnais peuvent lire que le boucher Raymond R. a été condamné à 6 mois de prison et 4 800 francs d'amende pour trafic de cartes de pain. Quelques jours plus tard le cadavre d'un inconnu âgé de 25 ans environ et tué de plusieurs balles dans la tête est découvert dans un fourré au lieu-dit les Quatre-Chênes dans la forêt de Sénart. Les règlements de compte commencent, il y en aura d'autres. **Le 14 juillet, des avions larguent leurs bombes sur Draveil, Vigneux et sur Yerres.** De nombreux Montgeronnais affolés se réfugient dans la forêt.

Juin et Juillet 1944 :

Les Alliés continueront de pilonner le secteur durant plusieurs semaines. Les résultats photographiques n'ayant certainement pas été convainquant. Vigneux sur Seine aussi subira ces bombardements. Ainsi, le pont de Lyon sera par deux fois la cible. Le château de la famille De Courcel recevra plusieurs bombes dont l'une détruira la bibliothèque. Parallèlement, les Alliés avancent vers Paris, la résistance s'organise avec les syndicats. Le 14 juillet, des grèves sporadiques sont déclenchées, ce qui crée des tensions au sein de l'armée d'occupation.

Début août 1944 :

Le 10 août 1944, le Front national et le Parti communiste impriment des tracts afin d'inciter **le peuple de Paris et sa banlieue à se mettre en grève** dans tous les secteurs de l'économie. Les cheminots de Villeneuve St Georges ne sont pas en reste, ils sont les premiers du secteur à paralyser les entrepôts de Villeneuve-Triage. Cette action bloque le secteur nord de Vigneux sur Seine. C'est ainsi qu'un train chargé de denrées alimentaires est arrêté dans le secteur de la Longueraie.

GRÈVE GÉNÉRALE CHEZ LES CHEMINOTS

Le Peuple de Paris et de sa Banlieue a appris avec enthousiasme que les vaillants cheminots de la Région Parisienne avaient décrétés la grève générale le jeudi 10 Août, à la suite du refus qui leur a été opposé par tout d'accéder à leurs revendications :

Pour 500 grammes de pain par jour et l'amélioration du ravitaillement.
Pour obtenir trois mois de salaires d'avance.

ET POUR LA LIBÉRATION DE LEURS CAMARADES ARRÊTÉS à la

suite des manifestations patriotiques du 14 Juillet, où ils s'étaient mêlés fraternellement à la population de CHOISY-LE-ROY qui allait manifester sa volonté d'en finir avec les boches, au Monument Rouget de Lisle.

Merci aux Cheminots !

Les Parisiens et Parisiennes sont unanimes derrière les cheminots qui en engageant le combat montrent la voie à suivre aux métallurgistes, aux gars du bâtiment, aux employés, aux fonctionnaires, aux travailleurs des transports et des services publics, qui doivent manifester leur solidarité avec leurs camarades en lutte en se réunissant sur leurs lieux de travail, en dressant des cahiers de revendications, en désignant leurs délégués et en les accompagnant en foule aux directions, aux mairies et aux préfectures.

Déjà les métallurgistes de chez New-Port, Voisin et des Compteurs de Montrouge sont entrés dans la lutte aux côtés de leurs camarades cheminots.

Hommes, femmes, jeunes, partout dans toutes les entreprises, dans tous les établissements, cessez le travail ! **QUE LA GRÈVE GÉNÉRALE DEVIENNE EFFECTIVE.**

MORS AUX BOCHES ET AUX TRAITRES !

Les Alliés doivent entrer dans un Paris Libéré

L'Armée Rouge vole de victoires en victoires et s'apprête à libérer Varsovie.
Les Alliés approchent de Paris. **C'EST DANS UNE CAPITALE LIBÉRÉE QU'ILS DOIVENT ENTRER.**

Les cheminots en décrétant la grève générale des chemins de fer, participent à cette libération. La population parisienne doit les aider.

Enrôlez-vous dans les Milices Patriotiques, aux côtés des F.F.I.

Participez au combat libérateur.

Plus une usine, plus un camion, plus un train ne doivent servir aux boches.

En avant vers la grève générale !

FRANÇAIS DEBOUT ! ET AU COMBAT !

FRONT NATIONAL
Province de l'Île-de-France

GRÈVE GÉNÉRALE

CHEZ LES CHEMINOTS

Le Peuple de Paris et de sa Banlieue a appris avec enthousiasme que les vaillants cheminots de la Région Parisienne avaient décrétés la grève générale le jeudi 10 Août, à la suite du refus qui leur a été opposé par tout d'accéder à leurs revendications :

Pour 500 grammes de pain par jour et l'amélioration du ravitaillement.

Pour obtenir trois mois de salaires d'avance.

ET POUR LA LIBÉRATION DE LEURS CAMARADES ARRÊTÉS à la

suite des manifestations patriotiques du 14 Juillet, ou ils s'étaient mêlés fraternellement à la population de CHOISY-LE-ROY qui allait manifester sa volonté d'en finir avec les boches, au Monument Rouget de Lisle.

Merci aux Cheminots !

Tract distribué par les cheminots de la région parisienne

18 août 1944

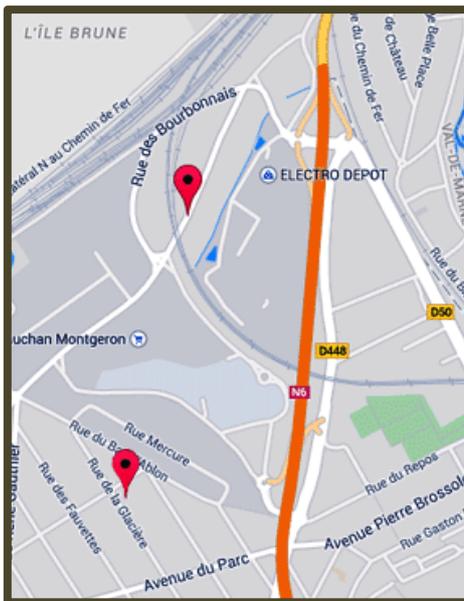
Limeil-Brevannes situé sur un échangeur de la circulation ferroviaire est lieu d'un trafic de denrées alimentaires avec les troupes occupantes, et peu de temps après un entrepôt explose. Le bruit est entendu à Vigneux sur Seine. Pendant ce temps, un bruit court qu'un train chargé de vivres a été abandonné sur la voie ferrée au lieu-dit la « Longueraie » à Vigneux-sur-Seine. Les Allemands s'apprêteraient à brûler son chargement composé de sucre et de farine. Au diable la prudence ! Quatre longues années de privation et la libération si proche. De nombreux habitants décident de se rendre sur place. Il y aura sans doute quelque chose à récupérer. **René, Suzanne et Jean Bordier** se joignent au cortège. La petite Monique est restée à la maison rue de la Glacière avec grand-mère Joséphine. À 13 h 30 les voilà à proximité de la voie. La foule est dense. Les Allemands, nerveux, se sentent débordés et ordonnent sa dispersion. Furieux de ne pas être entendus ils ouvrent le feu. Suzanne, enceinte d'un troisième enfant, est touchée la première. Elle s'affaisse. René se précipite. Il reçoit à son tour une balle mortelle. Jean court vers ses parents. Un homme l'attrape et le met à l'abri. **Marthe Gourdet, 41 ans, Augustin Derveaux, 44 ans,** et **Ibrahim Kattara** sont également tués. Il y a aussi plusieurs blessés. **L'abbé André Letellier, curé de Vigneux et membre de la résistance** parvient à stopper le massacre. Le calme revenu, les corps de René et Suzanne sont chargés sur une brouette et recouverts de sacs. Jean guide le « convoi funèbre » jusqu'au domicile familial. Il fait chaud en ce mois d'août 1944 et l'enterrement n'aura lieu que quelques jours plus tard. Le petit garçon a longtemps conservé « l'odeur de la mort dans le nez » comme il disait. **Il sera reconnu avec sa sœur pupille de la Nation** mais ils ne bénéficieront d'aucun droit à réparation.



**Suzanne et René photos de famille
Bordier qui furent les premières
victimes**



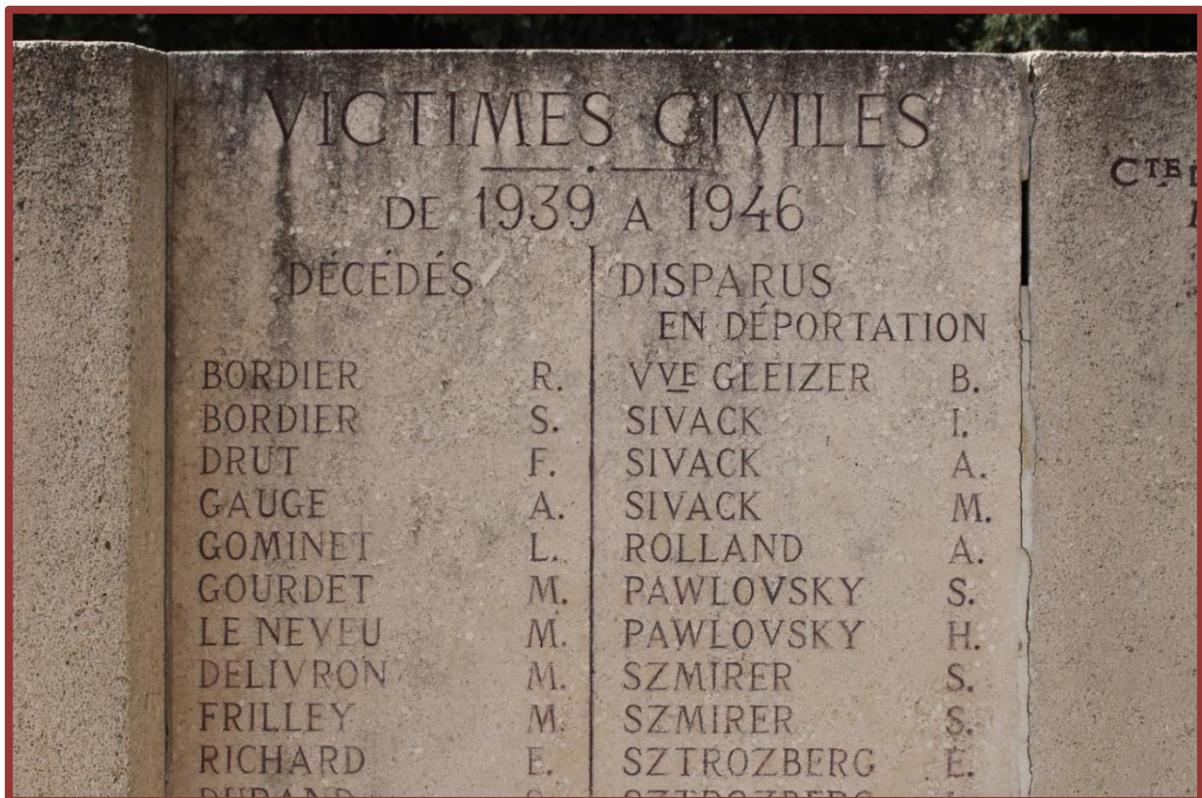
**La grand'mère avec le petit Jean
qu'elle élèvera**



Une vue générale et une vue proche de la Longueiraie, où fut commise la tuerie



Au moment des faits, domicile de la famille Bordier où les deux corps furent transportés



Monument aux morts de Montgeron : René et Suzanne Bordier; Marthe Gourdet y sont inscrits

ACTES DE DÉCÈS
DES VICTIMES DE GUERRE DE LA « LONGUERAIE »

MAIRIE DE MONTGERON
(Essonne)

96^{no} 125
Le dix-huit Août mil neuf cent quarante quatre,
treize heures trente, est décédée en son domicile, 34, rue
de la Gloire, Suzanne Marie Couly, née à Paris
le seize Mars mil neuf cent huit;
(XVI^e arrondissement) d'ins dactylographe; fille de Charles Joseph Couly et de
Josephine Marie Savel, son épouse décédée; épouse
de René Charles Robert Bordier, Dresseur le dix neuf
Août mil neuf cent quarante quatre, seize heures trente
sur la déclaration de Henri Legrand, trente
quatre ans, Employé d'Administration, domicilié
à Montgeron, qui, lecture faite, a signé avec:
Nous, Joseph François Léon Victor Piette, Maire de Montgeron

COPIE CONFORME
MONTGERON, le ..2.7.MAR. 2018
Le Maire



Elisabeth AFONSO
Officier d'état civil par délégation

Acte de décès de Mme Suzanne BORDIER née Couly
Victime de guerre déclarée « Mort pour la France »

MAIRIE DE MONTGERON
(Essonne)

9^{no} 126
Le dix huit Clôt mil neuf cent quarante quatre,
Hoornaert Marthe treize heures trente, est décédée en son domicile, à Clôt,
Chèrese Arthurine Gallini, Marthe Chèrese Arthurine Hoornaert
femme Gourdet née à Port-le-Grand (Somme) le quinze Octobre mil neuf
cent trois; sans profession; fille de Arthur Hoornaert
« Mort pour la France », cultivateur et de Alice Bermand, son épouse, sans
profession; domiciliés à Arvillers (Somme); épouse
de Marcel Germand Gourdet. Dressé le dix huit
Clôt mil neuf cent quarante quatre, dix sept heures
trente, sur la déclaration de Henri Legrand, trente
quatre ans, Employé d'Administration, domicilié à Montgeron,
qui, lecture faite, a signé avec nous, Joseph Trausil,
Louis Victor Pielle, Maire de Montgeron.

POUR COPIE CONFORME
MONTGERON, le ... 27. MAR. 2018

Le Maire



Elisabeth AFONSO
Officier d'état civil par délégation

**Acte de décès de Mme Marthe Thérèse GOURDET née Hoornaert
Victime de guerre déclarée « Mort pour la France »**

MAIRIE DE MONTGERON
(Essonne)

9^h 194
Bordier René Charles
Robert
18 Août
"Mort pour la France"

Le dix huit Août mil neuf cent quarante quatre, trois heures trente, est décédé en son domicile, 20, rue de la Glacière, René Charles Robert BORDIER, né à Autainville (Loir et Cher) le sept Juin mil neuf cent quatre; nicaricien; fils de René Charles BORDIER et de Marie CHARIGNAUD. Son épouse décédée; épouse de Suzanne Marie Couly. Nées le dix neuf Août mil neuf cent quarante quatre, seize heures, sur la Déclaration de Louis PEGRAUD, trente quatre ans, Employé d'Administration, domicilié à Montgeron, qui, lecture faite, a signé avec: Louis Joseph François Léon Victor PIETTE, Maire de Montgeron.

POUR COPIE CONFORME
MONTGERON, le 27 MAR. 2018
Le Maire



Elisabeth AFONSO
Officier d'état civil par délégation

**Acte de décès de Mr René Charles Robert BORDIER
Victime de guerre déclarée « Mort pour la France »**

N° 71
 Décès de
 Augustin Florent Anatole Derveaux
 + huit
 jours après
 le lieu dit La
 Longuevaie
 domicile à Vigneux sur Seine 3 rue de la
 Côte d'Or
 9 mots rayés nuls
 Placé après
 l'heure

Le dix huit Août mil neuf cent quarante qua-
 tre, quinze heures est décédé en son domicile
 Anatole Derveaux, #ne au dix huitième
 arrondissement de Paris, le seize Mars
 mil neuf cent, charpentier en fer, fils de
 Eugène, Fernand, Derveaux sans profes-
 sion, domicilié au dix huitième arrondisse-
 ment de Paris, 37 rue des Poissonniers, et
 de Coralie Marie Derveaux sans profession
 son épouse domiciliée à Gisors (Eure).
 Charles de Charlotte Antonette Cornu



Deux le jour susdit dix huit heures 2018 la
 déclaration de Deuse Gilles soixante cinq ans
 retraité domicilié à Vigneux sur Seine 37
 rue de la Forêt qui lecture faite a signé avec Louis Louis
 Auguste Auguste épouse de Vigneux sur Seine

MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE
 Photocopie conforme à l'acte original
 délivrée le

27 MARS 2018

L'Officier d'Etat-Civil
 par délégation du Maire.

Hôtel de Ville - 75, rue Pierre-Martin - 91270 Vigneux sur Seine
 Tél. : 01 69 82 36 00 - Fax : 01 69 40 86 63 - Site : <http://www.vigneux91.fr>

**Acte de décès de Mr Augustin Florent Anatole DERVEAUX
 Victime de guerre**

Non inscrit au monument aux morts

de

Vigneux sur Seine.

N^o 73
 Décès de
 Brahim
 Kattara

Le dix huit Août mil neuf cent quarante quatre, quinze heures est décès lieu dit: Les Lonquerais, Brahim Kattara, sans domicile connu, né à Alger, (Algérie) le premier Janvier mil neuf cent onze manoeuvre, fils de Ben Hammon et de Ben Brahim sans autres renseignements. Dressé le dix neuf Août mil neuf cent quarante quatre dix sept heures sur la déclaration de Désiré Gilles, soixante cinq ans retraite, domicile à Vigneux sur Seine 37 rue de la Forêt qui lecture faite a signé avec nous Emile Auguste Huart Efficier de Vigneux sur Seine

EM
 Huart

Acte de décès de Mr Ibrahim KATTARA
 Victime de guerre

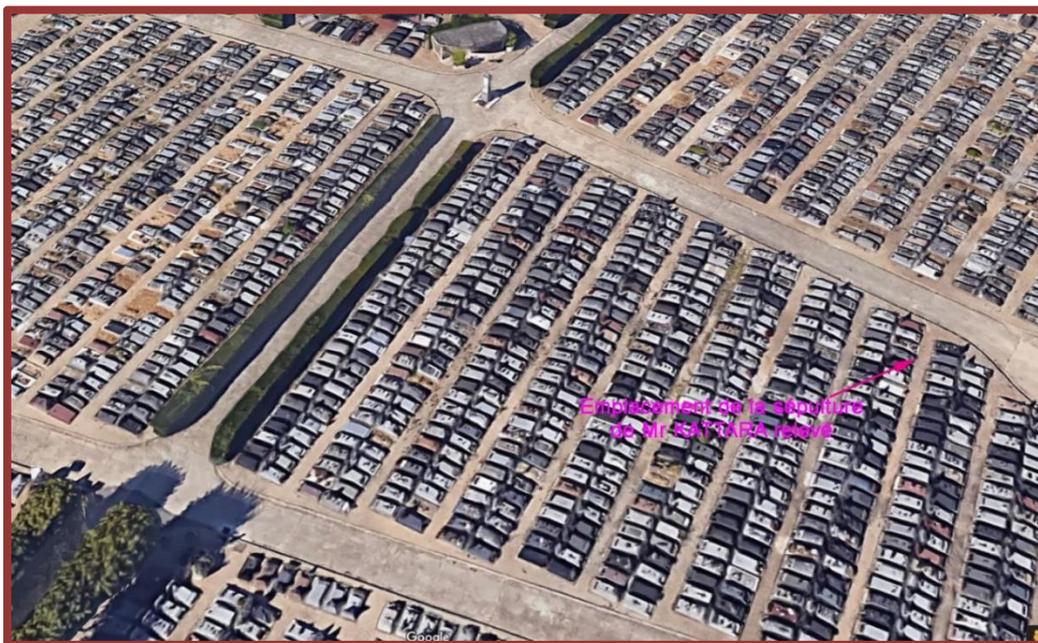
**Non inscrit au monument aux morts
 de
 Villeneuve Saint Georges**

Ce document explique les faits tels que **Mr Gilles PRIMOUT** nous a autorisés à les reproduire selon ses recherches et témoignages. Il s'appuie sur les différentes pages du rapport de gendarmerie qui fut établi à partir de juillet 1945, par la brigade de Montgeron rattaché à la 24^{ème} compagnie de Versailles



Au cimetière de Vigneux sur Seine, sépulture de Mr Augustin Derveaux victime de guerre qui, à ce jour n'a pas été reconnu comme tel....

« SÉPULTURE PERPÉTUELLE HONORIFIQUE »



M. Ibrahim KATTARA fut inhumé le 24 août 1944, au cimetière de Villeneuve-Saint-Georges, 4^{ème} division, 8^{ème} Rang, 3^{ème} tombe. La concession de 5 ans ne fut pas renouvelée

Septembre 2019

Monsieur le Maire Thomas CHAZAL et M. le maire adjoint aux anciens combattants Alain GALLET étudièrent l'affaire exposée dans ce fascicule.

Ils présentèrent une demande reconnaissance des deux victimes à Mme La sénatrice de l'Essonne, Laure DARCOS. Elle transmit le dossier au ministère des anciens combattants et Victimes de guerre.

Mme Laure DARCOS
sénatrice
de l'Essonne



Mme Geneviève DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée à la Mémoire et
aux anciens Combattants



MINISTÈRE DES ARMÉES

La Secrétaire d'Etat

Paris, le 24.09.19 002950
ARM/SDC/BCM/QP
LMR/586/0171

Madame la Sénatrice,

Par lettre du 6 septembre dernier, vous avez appelé mon attention sur le souhait de Monsieur Thomas Chazal, maire de Vigneux-sur-Seine, que soient reconnus « Morts pour la France » les habitants de sa commune tués par les Allemands le 18 août 1944.

J'ai aussitôt prescrit un examen attentif de votre requête.

Bien évidemment, je ne manquerai pas de vous tenir informée, dès que possible, de la suite qui aura pu lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à dis t

Geneviève DARRIEUSSECQ

Madame Laure DARCOS
Sénatrice de l'Essonne
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06

Le 19 septembre 2019, Madame La Ministre des anciens combattants reçoit l'intégralité du dossier, afin qu'il soit examiné par ses services

5 octobre 2019

M. Thomas Chazal assisté de son maire-adjoint Alain GALLET, de M. le Maire Honoraire Lucien LAGRANGE et l'Entente des anciens combattants organise les 75 ans de la libération de Vigneux. Ils profitent de cet évènement pour rappeler que quelques jours avant la libération, des familles sont endeuillées par le crime, de «La Longueraie » La petite fille de la famille BORDIER (une des victimes) est présente. Monsieur Le Maire dépose une gerbe, et prononce un discours de Mémoire.



15 janvier 2020

A la salle polyvalente Georges BRASSENS sont organisés les vœux annuels de M. Le Maire Thomas CHAZAL. L'équipe municipale au complet est présente pour la dernière fois. M Le Maire annonce à tous les vigneusiens que le dossier du crime de « *La Longueraie* » est reconnu en tant que tel par Mme la Ministre Geneviève DARRIEUSSECQ.



MINISTÈRE DES ARMÉES

La Secrétaire d'Etat

Paris, le 19.12.19 003909
ARM/SDC/BCM/QP
LMR/586/0171
P.J. : 2

Madame la Sénatrice,

Vous m'avez fait part du souhait de Monsieur Thomas Chazal, maire de Vigneux-sur-Seine, de voir les habitants de sa commune tombés sous les balles de l'ennemi le 18 août 1944, reconnus comme victimes de guerre afin que la mention « Mort pour la France » soit inscrite sur leur acte de décès.

En complément de mon courrier du 15 novembre dernier, il m'est agréable de vous informer qu'au terme de l'instruction de leurs dossiers, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a décidé qu'en raison des circonstances de leur décès, Augustin Dervaux et Ibrahim Kattara, devaient être reconnus morts pour la France.

Je vous transmets en pièces jointes les copies de ces décisions.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous

Geneviève DARRIEUSSECQ

Madame Laure DARCOS
Sénatrice de l'Essonne
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06



mémoire et solidarité

Caen, le

22 NOV. 2019

DGONACVG/DRR/MPF
Décision favorable
DERVEAUX Augustin Florent Anatole
N° 2019-275
Dossier n° 13721

**La directrice générale
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), notamment les articles L. 2, L. 511-1 et suivants, L. 612-8, R. 511-1 et suivant et R. 612-11,
Vu l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG,
Vu le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG,
Vu la demande de Madame Laure DARCOS, sénatrice de l'Essonne reçue le 11 septembre 2019,
Vu les circonstances du décès,

Décide

Article 1 :

La mention "**MORT POUR LA FRANCE**" est attribuée à :

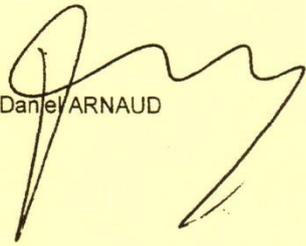
Monsieur Augustin Florent Anatole DERVEAUX
Né le 16 mars 1900 à Paris (18^{ème})
Décédé le 18 août 1944 à Vigneux-sur-Seine (Essonne).

Article 2 :

La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégation, le chef du département
reconnaissance et réparation

Daniel ARNAUD



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, département reconnaissance et réparation · 11 rue Neuve Bourg l'Abbé · BP 552 · 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 06 · F/ 02 81 38 45 84 · @/ www.onac-vg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



mémoire et solidarité

Caen, le 22 NOV. 2019

DGONACVG/DRR/MPF
Décision favorable
KATTARA Brahim
N° 2019-274
Dossier n° 13722

**La directrice générale
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), notamment les articles L. 2, L. 511-1 et suivants, L. 612-8, R. 511-1 et suivant et R. 612-11,
Vu l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG,
Vu le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG,
Vu la demande de Madame Laure DARCOS, sénatrice de l'Essonne reçue le 11 septembre 2019,
Vu les circonstances du décès,

Décide

Article 1 :

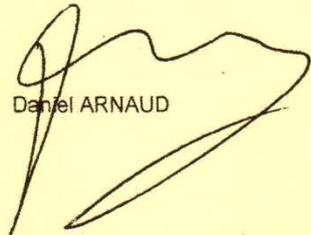
La mention "MORT POUR LA FRANCE" est attribuée à :

Monsieur Brahim KATTARA
Né le 1^{er} janvier 1911 à Alger (Algérie)
Décédé le 18 août 1944 à Vigneux-sur-Seine (Essonne).

Article 2 :

La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégation, le chef du département
reconnaissance et réparation


Daniel ARNAUD

DOSSIER ADMINISTRATIF DE GENDARMERIE

FI/MF.

28 Décembre

5.

Le Contrôleur Général Honoraire
LAMBERT Louis
Délégué pour la Région de PARIS du
Service de Recherches des Crimes de Guerre

N° 2293

Référence à rappeler

- Dossier : 52/2991.

Monsieur le Général
Gouverneur militaire de P A R I S
(Section de Justice militaire)

Circulaire interministérielle N° 1168 en date du 21-9-45

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire délivrer, au vu des pièces suivantes et profit du 22^{ème} Tribunal militaire de PARIS, un ordre d'informer contre A..., présumés militaires allemands sur lesquels aucun renseignement n'a pu être obtenu.

FAITS:

Le 18 Août 1944, vers 13 h.30 à VIENNOUX-sur-SEINE, quelques soldats allemands qui convoyaient un train stationné à LONGUE RAIE, ont tiré plusieurs coups de feu sur un groupe de personnes venu pour essayer d'emporter du sucre et de la farine entreposés dans des wagons. Il y eut cinq tués.

VICTIMES

- 1) - BORDIER René, né le 7-6-1904 à AUTAINVILLE (L.&.O) mécanicien, domicilié 29, rue de la Glacière à MONTGERON (S.&.O).
- 2) - GOULY Suzanne, femme BORDIER, née le 16-3-1908 à PARIS (XV^e), sténo-dactylo, domiciliée, 29, rue de la Glacière à MONTGERON (S.&.O).
- 3) - HOONMAERT Matthe, Thérèse, femme GOUTDET, née le 15 Octobre 1903 à PARTIE GRAND (Somme) sans profession domiciliée 4, allée Galliéri à MONTGERON (S.&.O).

.../...

- 4) - DERVEAUX Augustin, né le 16 Mars 1900 à PARIS (18^e), charpentier, domicilié 3, Avenue de la Côte d'Or à VIGNEUX-sur-SEINE.
- 5) - un sujet algérien qui n'a pu être identifié.

DATE ET LIEU DU CRIME : le 18 Août 1944; vers 13 h.30 à LONGUE HAIE commune de VIGNEUX-sur-SEINE.

AUTEURS : x... présumés militaires allemands.

QUALIFICATION : Homicide volontaire.

1741

Requise à l'inspecteur
- Dossier : 231231

Section de Justice militaire
N° 113

Le 21-9-45

Le 18 Août 1944, vers 13 h.30 à VIGNEUX-sur-SEINE, quelques soldats allemands qui se trouvaient au train stationné à LONGUE HAIE, ont tenté d'assassiner de leur soi-disant un groupe de personnes venu pour essayer d'emporter du matériel et de la nourriture entreposés dans des wagons. Il y eut deux tués.

VICTIMES

- 1) - BODIER René, né le 7-6-1904 à SUTAINVILLE (S.M.O.) domicilié 23, rue de la Glacière à MONTROUVIN (S.M.O.).
- 2) - BOUQUET Lucien, né le 12-3-1908 à LAFFA (XV^e), atino-dactyle, domicilié 23, rue de la Glacière à MONTROUVIN (S.M.O.).
- 3) - BOUQUET Lucien, né le 12-3-1908 à LAFFA (XV^e), atino-dactyle, domicilié 23, rue de la Glacière à MONTROUVIN (S.M.O.).

PI/AR.

28 décembre

5.

- BUREAU D'ENVOI -

-----oOo-----

N° 2292

Référence à rappeler

- Dossier : 52/2991.

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
- fiche affaire.....	1	
- P.V. de la Brigade de BRAVEIL en date du 12 février 1945.....	1	
- P.V. du 12 Juillet 1945 de la Brigade de MONTGENON. sp. date. du.....	1	
- P.V. du 27 Octobre 1945 de la Brigade de gendarmerie de BRAVEIL.....	1	

DESTINATAIRES

- M. le Général G.M.F.	1
- Dossier	1
- Archives	1

PI/MF.

Dossier : 52/2991.

" F I C H E A F F A I R E "

-----oO-----

AUTEURS : X..., présumés militaires allemands sur lesquels aucun renseignement n'a pu être obtenu.

DATE ET LIEU DU CRIME : le 18 Août 1944 vers 13 h,30 à LONGUE HAIE, commune de VIGNEUX-sur-SEINE (S.&.O)

QUALIFICATION : 1 : meurtre

VICTIMES : 1°) BORDIER René, né le 7-6-1904 à AUTAINVILLE (L.&.O) mécanicien, domicilié 29, rue de la Glacière à MONTGERON (S.&.O)

2°) - COULY Suzanne, femme BORDIER, née le 16-3-1908 à PARIS (XV^e), sténo dactylo, domiciliée, 29, rue de la Glacière à MONTGERON (S.&.O)

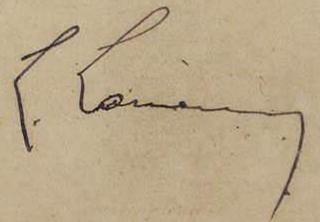
3°) - HOURNAERT Marthe, Thérèse, femme GOURDET, née le 15 Octobre 1903 à PORT-LE GRAND (Somme) sans profession, domiciliée 4, Allée Gallieni à MONTGERON (S.&.O).

4°) - DERVEAUX Augustin, né le 16 Mars 1900 à PARIS (18^e), charpentier, domicilié, 3, Avenue de la Côte d'Or à VIGNEUX-sur-SEINE (S.&.O)

5°) - un sujet algérien qui n'a pu être identifié.

F A I T S

Le 18 Août 1944 vers 13 h,30 à VIGNEUX-sur-SEINE (S.&.O) quelques soldats allemands qui convoient un train stationné à LONGUE HAIE ont tiré plusieurs coups de feu sur un groupe de personnes venu pour essayer d'emporter du sucre et de la farine entreposés dans des wagons. Il y eut cinq tués.



GENDARMERIE NATIONALE

24^o LEGION

COMPAGNIE
de Versailles

SECTION
de Corbeil

BRIGADE
de Montgeron

de la brigade. 477
de la section.

12-7-1945

PROCÈS-VERBAL

de Renseignements
sur crimes de
guerre commis
par des soldats
allemands à Vi-
gneux sur Seine
(S & O).

Expédition



NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures.
L'emploi de formules imprimées peut être toléré pour les contraventions, arrestations en vertu de contraires, par corps, recherches, etc., mais seulement lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers à relever et sous réserve de la non-opposition des autorités intéressées. Il en est de même pour les arrestations d'insoumis et de militaires déserteurs ou absents illégalement.

Paris, Nancy, Limoges,
Charles-Lavaurzellet & C^{ie}, imp. de la Gend.
G. 230 non. éch.

Ce jour d'hui douze Juillet quarante
à quinze heures mil neuf cent cinq

Nous, soussignés, GUILLOU (Louis)
et OGIER (Marcel)

gendarmes à la résidence de Montgeron département
de Seine et Oise, revêtus de notre uniforme et conformément

aux ordres de nos chefs, en tournée et agissant en vertu d'une
demande d'enquête N°356 en date du 26 juin 1945 de
Mr. le Lt. Colonel Délégué pour la région de Paris, ser-
vice de recherches (Crimes de guerre), et pour faire
suite au P.V. N°454 de la brigade de Draveil du 9-
7-1945, avons entendu:

Mr. REBQUET (Marius), 32 ans, employé de mairie à
Montgeron (Seine et Oise), qui nous a déclaré:

"Le 18 août 1944, lors de la retraite de l'armée
"allemande, trois (3) personnes ont été tuées par des
"soldats allemands, dont j'ignore leur unité, ainsi que
"l'Officier qui les commandait.

"IL a été tué: 1°- BORDIER (René-Charles), mécanicien
"demeurant 29 rue de la Glacière à Montgeron (S&O), né
"à Autainville (Loir et Cher), le 7 juin 1904, fils de
"de René-Charles) et de Chavignaud (Marie).

2°- COULY (Suzanne-Marie), femme Bordier, Sténo-
"dactylographe, demeurant à Montgeron 29 rue de la Gla-
"cière, née le 16 mars 1908 à Paris (XV°); fille de Char-
"les-Joseph, et de SAUREL-Josephine-Marie.

3°- HOORNAERT (Marthe-Thérèse-Arthurine), femme &
Gourdet, sans profession demeurant à Montgeron 4 allée
Galliéni, Seine et Oise, née le 15 octobre 1903 à Port
le-Grand (Somme), fille de Arthur et Hermand (Alice).

Deux expéditions destinées: la 1^{er}. à Mr. le Lieute-
nant-Colonel, délégué pour la Région de Paris (Ser-
vice de recherches des crimes de guerre 5 rue de
Greffulhe à Paris (8°): la 2^{me}. aux Archives.

LE 17-7-45
PONDU LE

Signature

GENDARMERIE NATIONALE

24 LÉGION

COMPAGNIE

d. Versailles

SECTION

d. Draveil

BRIGADE

d. Draveil

N° de la brigade 454
la section

Du 17 1945

PROCÈS-VERBAL de reconnaissance

sur crimes de guerre commis par des soldats allemands à Vigneux y Seine (S&O)

1^{re} EXPÉDITION

Ce jourd'hui deux juillet mil neuf cent quarante cinq
à dix heures

Nous, soussignés Martel, Gustave
Charbonnier, Aliman et Urie, Jean
gendarmes à la résidence de Draveil

département de Seine et Oise, revêtu de notre uniforme et conformément

aux ordres de nos chefs, en tournée à Vigneux y Seine agissant en vertu d'une demande d'information n° 356, Réf. R.P. 52/2991, en date du 26 Juin 1945, émanant du Lieutenant Colonel Dilegue pour la région de Paris, Service de recherches des crimes de guerre ennemis, 5 rue Greffulhe à Paris (8^e) à nous transmettre directement, à l'effet de rechercher les crimes de guerre commis par les allemands, nous recueillir les renseignements suivants :

M^r CRETIN, Jacques, 34 ans, secrétaire de mairie, demeurant 30 rue Saadi Carnot à Vigneux y Seine (S&O) nous a déclaré :

« Je ne puis vous fournir les noms des deux officiers allemands qui ont été logés dans un pavillon requinçonné, aucune réquisition écrite ne m'ayant été remise. Je ne puis également vous donner aucun renseignements sur l'unité des soldats auteurs de la fusillade »

Lecture faite parite et signée
Nous avons remis à M^r Cretin une copie de la lettre obtenue à la brigade, pour en faire

Vu transmis par le commandant de la brigade de Draveil
à M^r Cretin, obligé par la Région de Paris, Service de Recherches des Crimes de Guerre, n° 356, Réf. R.P. 52/2991, en date du 26 Juin 1945, pour la région de Paris, Service de Recherches des Crimes de Guerre, 5 rue Greffulhe à Paris (8^e)

NOTA. — Lorsqu'un procès-verbal de reconnaissance a été dressé, il est annexé au procès-verbal, après les signatures. L'emploi de formules inexactes peut être toléré pour les contraventions, infractions en vertu de contraventions, infractions, recherches, etc., mais seulement lorsqu'il n'y a pas de fait d'opposition des autorités locales. Il en est de même pour les arrestations, infractions et de militaires déserteurs, infractions illégalement.

Paris, Nancy, Limoges, Gend
Charles-Lavaudelle et Cie, impr.
G. 220 non éch.

une copie conforme.

Nous avons relevés en mairie de Vigneux 7^{ème} Seine
l'état civil d'une des victimes :

M^r DERVEAUX, Auguste, Florent, né le 16
Mars 1900 à Paris (18^e) charpentier en fer, fils
de Eugène Fernand et de Coralie, Marie, DERVAUX.

Le 9 juillet 1945 en tournée à Vigneux
7^{ème} Seine, nous sommes rendus à la mairie de la
dite localité où il nous a été remis la copie
conforme de la lettre remise à M^r Grépin.

Nous transmettons la première expédition
du présent au Commandant de la brigade de Châtignon
pour le relevé des états civils des victimes de
la fusillade du 18 Août 1944, par les Allemands
à Vigneux 7^{ème} Seine.

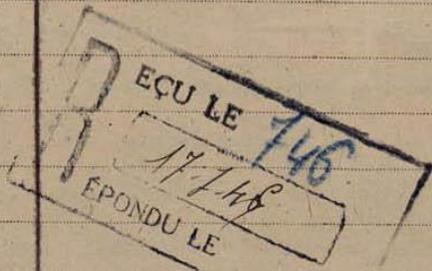
Nous joignons au présent une copie conforme
de la lettre portant le n^o de la Delpost.

Deux expéditions la première à
M^r le Lieutenant Colonel délégué pour la
région de Paris, service des recherches des crimes
de guerre ennemis 5 rue de Greffulhe Paris (8^e)
la deuxième à nos Chefs

Obs à Draveil le 9 juillet 1945

Mij

Mij



Ce sont les seuls faits qui se sont produits sur le territoire de la commune.

Lecture faite, persiste et signe.

2° Mme Derveaux, Charlotte, 42 ans, sans profession, demeurant 3 avenue de la Côte-d'Or à Vigneux s/Seine (S&O) nous a déclaré:

" Le 18 août 1944, vers 13 heures 30, mon mari, Augustin, Florent, Anatole, se rendait à la rencontre de sa fille Hélène qui revenait de Paris par Villeneuve St Georges; lorsque arrivé à la Longuerai, il fut abattu, par les Allemands, sans aucun motif, par des rafales de mitraillettes.

Comme témoins je cite M^r Perloff, ^{22 bis} rue de Draveil à Vigneux s/Seine et Mme Bonnet 66 rue Félix Faure à Vigneux/Seine.

Lecture faite, persiste et signe.

3° Mme Bonnet, Charlotte, 47 ans, ménagère, demeurant 66 rue Félix Faure à Vigneux s/Seine (S&O) nous a déclaré:

" Il est exact que M. Derveaux, Augustin, a été tué à coups de mitraillette, par les Allemands sans aucune provocation de sa part, sur la route de Paris, à la Longuerai, en allant à la rencontre de sa fille Hélène qui revenait de son travail à Paris, par Villeneuve St. Georges.

Lecture faite, persiste et signe.

4° - M. Perloff, Angudoff, Janko, 40 ans, ébéniste, demeurant 22 bis avenue de Draveil à Vigneux s/Seine (S&O) nous a déclaré:

" Il est exact que M. Derveaux, Augustin, a été tué à coups de mitraillette, par les Allemands, sans aucune provocation de sa part. Il était environ 14 heures quand la fusillade a éclaté, et que M. Derveaux est tombé, tué sur le coup, la gorge complètement sectionnée; ~~un~~ deux jeunes gens de la Croix-Rouge l'ont mis sur un brancard, et l'on transporté au Château de Mme Dorgère, servant de poste de secours, à Vigneux s/Seine.

Lecture faite, persiste et signe.

Nous joignons au présent, une copie de la lettre portant le n° du Feldpost adressée à un soldat allemand, ordonnance des officiers qui ont pillé la maison où ils se trouvaient contents.

Clam R P 52/2991

GENDARMERIE-NATIONALE.

Ce jourd'hui, vingt sept Octobre mil neuf cent quarante cinq, à onze heures 30",

Nous soussignés, CHARBONNIER, (Alinan),
et URIE, (Jean),

gendarmes à la résidence de Draveil, département de Seine et Oise, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en tournée à Vigneux-sur-Seine, (S&O), agissant en vertu d'une demande d'enquête N° 1478 du 23/10/1945, émanant du Ministère de la Justice (Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis), avons entendu Mr CREPIN, Jacques, 31 ans, secrétaire de Mairie, demeurant 30 rue Sadi-Carnot, à Vigneux-sur-Seine, (S&O), qui nous a déclaré:

"Je n'ai pas logé les deux officiers allemands. Le pavillon a été réquisitionné par la municipalité, pour ces officiers et je ne l'habitais pas à ce moment. Il appartient à Mr DESCARPEN--
TERRIES.

Etant secrétaire de Mairie, aucune réquisition écrite ne m'a été donnée, malgré les demandes que j'ai formulées au commandant de l'unité. Cette unité était de passage et n'avait aucune relation, à mon avis, avec l'unité auteur de la fusillade. Les auteurs de la fusillade, quelques soldats seulement, convoyaient un train qui était en stationnement à la Longuerie, sur le territoire de la commune.

La lettre adressée au soldat BEIBL a été trouvée dans le pavillon, après le départ des occupants. Le secteur postal indiqué correspond exactement à cette unité et non à celle auteur de la fusillade.

Aucune pièce à conviction n'a été trouvée dans le pavillon."

Lecture faite, persiste et signe.

Quatre expéditions: les 1ère, 2ème et 3ème, à Mr le Contrôleur Général Honoraire, Délégué Régional du Service de Recherches des Crimes de Guerre Ennemis; la quatrième, à nos Chefs.
Clos à Draveil le 27 Octobre 1945.

URIE

Charbonnier

RECU LE *1567*
3 0 OCT 1945
REPONDU LE

24° Légion.
.....
Compagnie
de Versailles.
.....
Section
de Corbeil.
.....
Brigade
de Draveil.

N°- 747
de la brigade
du 27/10/1945.

.....
PROCES-VERBAL
de
renseignements
sur les crimes
de guerre; audi-
tion de Mr CRE-
PIN, à Vigneux-s-
Seine, (S&O).

.....
1° expédition.

Tu et transmis par le Commandant de Brigade
à Mr le Contrôleur Général Honoraire, Service de
Recherche des Crimes de Guerre Ennemis.

Le 28 Octobre 1945



DJ/GB

**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

**SERVICE DE RECHERCHE
DES CRIMES DE GUERRE ENNEMIS**

Délégation
de la Région parisienne

N° 356.

Paris, le 26 Juin 1945

5, Rue de Greffulhe (VIII^e)

Tel. ANJOU: 55-57

— ANJOU: 45-68

Le Lt-Colonel BADIN
Délégué pour la région de
PARIS

à

Monsieur le Commandant la
Brigade de gendarmerie de

D R A V E I L (S & O)

référence à rappeler

R.P. 52/299I VIGNEUX s/Seine
(seine et oise)

Me référant à votre procès verbal N° 88 du 12 février 1945, je vous prie de vouloir bien me faire parvenir les réponses aux questions suivantes :

1° - a) essayer de préciser le nom de l'officier allemand qui a demandé la réquisition du logement dont parle Monsieur CHÉPIN Jacques, ainsi que les noms des deux officiers qui ont bénéficiés de cette réquisition.

b) Me faire parvenir une copie certifiée conforme de la lettre adressée au soldat BEIBL Ignaz, annexée à votre procès-verbal.

2° - a) Quelles sont les quatre personnes qui ont été tuées en même temps que Monsieur DERVEAUX ?

b) Les soldats auteurs de la fusillade appartenaient-ils à la même unité que les officiers mentionnés ci-dessus? Si non quelle est leur unité?

c) Me donner l'état-civil exact de toutes les victimes comprises Mr. DERVEAUX.

Je vous prie de me faire parvenir ce complément d'enquête le plus rapidement possible.

Montgeron

P.V. Montgeron

REÇU LE 17/7/45

Le Lt-Colonel BADIN
Délégué de la Région

Badin

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DÉLÉGATION DE LA RÉGION PARISIENNE

Région de Paris.

~~Légion d'auxiliaires~~

24^e Légion.

Compagnie de
Versailles.

Section de
Corbeil.

Brigade de
DRAVEIL.

N° 499/2.

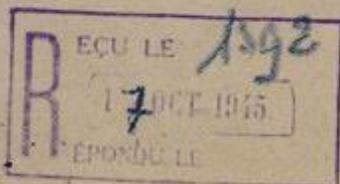
Draveil, le 21 juillet 1945.

L'Adjudant D U M A S, Commandant la brigade
de Draveil,

au Colonel délégué à la recherche des crimes
de guerre pour la Région de Paris, 5 rue Greffulhe
à

P A R I S.

Comme suite à votre communication téléphonique
du 19 juillet courant, j'ai l'honneur de vous rendre
compte qu'il y a bien eu cinq fusillés sur le terri-
toire de la commune de Vigneux sur Seine, à savoir:
- 3 personnes résidant à Montgeron - 1 demeurant à
Vigneux et 1 Algérien sans domicile connu qui serait
d'après renseignements obtenus enterré à Villeneuve
St-Georges.



Fin 1944

Le Service de recherches des crimes de guerre ennemis de la rue de Villejust demande une information contre X, présumés militaires allemands, pour homicide volontaire, accusés d'avoir tué le 18 août 1944 vers 13 h 30 à Longueraie, sur le territoire de la commune de Vigneux-sur-Seine, cinq personnes venues pour essayer d'emporter du sucre et de la farine entreposés dans des wagons (sic). L'enquête sera longue et le dossier ne dit pas si les coupables ont été identifiés. Selon plusieurs témoignages M. Augustin Derveaux passait là par hasard puisqu'il marchait à la rencontre de sa fille rentrant de Paris par la gare de Villeneuve-Saint-Georges. Il a été abattu d'une rafale de mitraillette qui lui a cisailé la gorge. Deux secouristes de la Croix-Rouge l'ont chargé sur un brancard et conduit au château de Mme Dorgère qui servait de poste d'infirmerie.



Durant l'occupation, le château d'Arlette Dorgère fut exploité comme centre administratif de rationnement et comme infirmerie

**À VIGNEUX sur SEINE,
autres faits durant ces journées de libérations.**

Un TÉMOIN QUI FUT BLESSÉ

M. Anatole RAOUL allant rejoindre la permanence de grève à Villeneuve triage passait par le pont de « *la Longueraie* » lorsqu'il assista à la tuerie des Allemands. Il sera atteint par une balle perdue, lui fracassant le bras.

AGENTS DE LA S.N.C.F.
*signaler comme ayant été blessés hors service
par les troupes d'occupation*

Nom et Prénom: **RAOUL**, Anatole

Grade et résidence Administrative: Ouvrier chaudronnier à Villeneuve-Voitures

Adresse personnelle: 90, avenue du Parc à Montgeron

Date de naissance: _____

Situation de famille: Marié - 2 enfants: 20 et 18 ans

Date et circonstances du ~~traumatisme~~ de la blessure ~~subie~~ (si elles sont connues):
Le 18.8.44, vers 14 h., se trouvait rue de la Longueraie à Montgeron lorsque les allemands tirant des salves de mitrailleuses au haut du pont du chemin de fer, une balle l'atteignit au bras droit: fracture de l'humérus.
La famille a-t-elle été avisée officiellement ? _____

Document des archives de la SNCF attestant les faits de « la Longueraie »

(*) Aux archives de la SNCF on peut découvrir que l'ouvrier-chaudronnier Anatole Raoul, des ateliers de Villeneuve-Voitures, domicilié 90, rue du Parc à Montgeron, a été blessé au bras droit par les salves de mitrailleuses tirées du haut du pont de chemin de fer.

Le 21 juillet 1945, le commandant de gendarmerie de Draveil clôture l'enquête sur le « Crime de guerre de la Longueraie »

SUR CE LIEU, UN AUTRE TÉMOIGNAGE

Cette histoire pourrait s'arrêter là si dans la foule qui s'est pressée au lieu-dit la Longueraie ne s'était trouvée également **Paulette Ardoin, une jeune Vigneusienne** elle aussi attirée par la perspective de se ravitailler en farine. Mais alors qu'elle s'avancait vers le train elle entendit quelqu'un crier « Reculez ! » Elle s'arrêta net alors que les Allemands ouvraient le feu. Cela lui sauva la vie. **Paulette est l'aînée de sept enfants, son père marinier est décédé au début de la guerre.** Diplômée de l'université de Paris elle travaillera après la guerre au département traductions de l'ambassade américaine où elle rencontrera Francis W. Baker chargé du secrétariat du département des publications.

1036 58		1882		1883		1884	
		N°	Nom	Année	Lieu	Statut	Profession
3	Becker	Gorgine	1933	Vigneux	•	fille	
1	Ardoin	Bébélin	1898	Paris	•	chef	Marinier
2		Mathieu	1903	Moulins	•	époux	
5		Odette	1921	Paris	•	fille	
4		Idèle	1922	Vigneux	•	•	
5		Genevieve	1923	Jirzy Hanc	•	•	
1	Ardoin	Augustin	1895	Brunoy	•	chef	Scaphandrier
2	Pesse	Hermanu	1902	Harzath	•	époux	Int. Devallé
3	Ardoin	Paulette	1921	•	•	fille	Confectionner
4		Blanc	1923	Vigneux	•	•	Dispositif Dymer
5		Suzanne	1927	•	•	•	
6		Nichol	1931	•	•	fille	
7		Raymonde	1935	•	•	fille	
8		Chérie	1934	•	•	•	
1	Pati	Ève	1911	Paris	•	chef	Confectionner
1	Lusot	Jeanne	1888	•	•	•	Mécanicienne

Les Familles Ardoin : Extrait de recensement de 1936 de Vigneux sur Seine

Autre FAIT

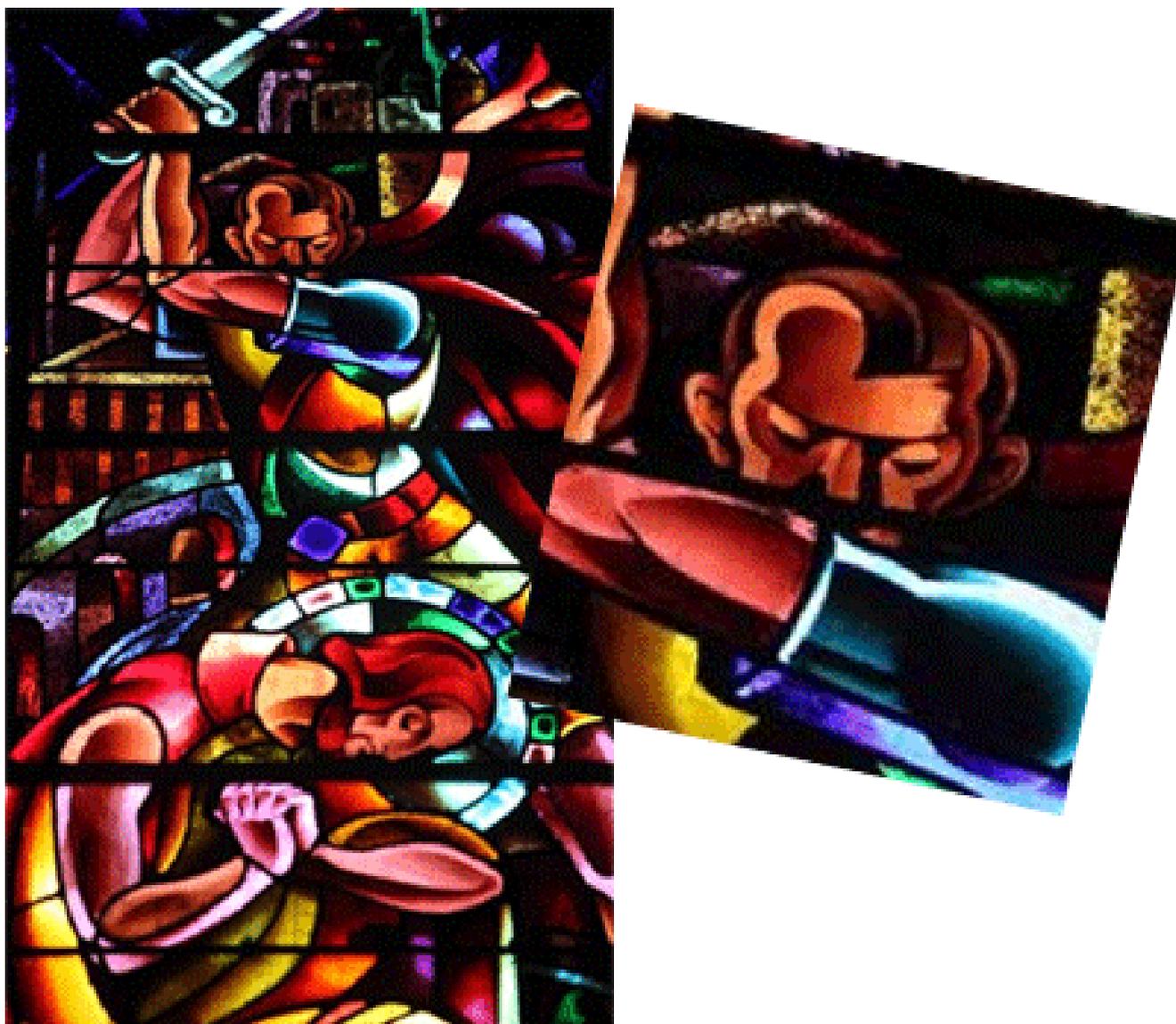
Le secrétaire de la mairie de Vigneux sur Seine révèle qu'un capitaine allemand s'est présenté le 15 août afin de réquisitionner un cantonnement pour deux officiers de passage. Ils n'ont pas laissé d'ordre écrit et ont quitté le pavillon deux jours plus tard en emportant quelques meubles et tout le linge. Le 24 août ils se sont rendus chez M. Bertin et ont récupéré plusieurs batteries d'accumulateurs. Une lettre a été trouvée dans le pavillon. Elle avait été oubliée par le caporal Jonaz Beibl, ordonnance des deux officiers : *Sa mère qui le croit encore en Normandie s'inquiète pour lui. Elle habite Erharting près de Mühldorf am Inn et se plaint des survols de l'aviation alliée qui bombarde Munich. La fenaison est terminée, G. Mühl Maner est mort, Wallner est mourant mais elle est en bonne santé...* Sur l'enveloppe figure le numéro de Feldpost 101236 mais selon le secrétaire de mairie ce n'est pas cette unité qui a tiré sur la foule.



La mairie de Vigneux sur Seine, sous l'occupation

UN RÉSISTANT peu ORDINAIRE

Gilles PRIMOUT au cours ses recherches pour illustrer ses témoignages a découvert une curiosité dans l'église de Montgeron. Les maîtres verriers Mauméjan ont réalisé en 1941 un ensemble de vitraux pour la décoration de l'église Saint-Jacques. L'un d'entre eux représente la décapitation de l'apôtre. Le bourreau ressemble étonnamment à Hitler. **Un authentique acte de résistance ou une simple interprétation soixante-dix ans plus tard**



L'historien montgeronnais Renaud Arpin qui a redécouvert ce vitrail, il y a quelques années, n'a pas la réponse !

REMERCIEMENT

À Sylvie CHARBONNIER, petite-fille de René et Suzanne BORDIER, et à Patricia FLORES, fille de Paulette et Francis BAKER, qui ont bien voulu nous faire partager leurs archives familiales.

Mr Gilles PRIMOUT créateur du SITE **La Libération de Paris**. Sans son travail de recherche, la Mémoire de ce lieu ne fut possible.

Barre d'accès URL : <http://liberation-de-paris.gilles-primout.fr/crime-de-guerre-a-vigneux-sur-seine>

À Fabrice Bourrée, de la [Fondation de la Résistance-Département AERI](#), qui nous a aimablement communiqué le dossier de recherches de crimes de guerre.

Remerciement à l'équipe municipale de Vigneux sur Seine et ses archives

A la famille ARDOIN.

Aux archives départementales de l'Essonne, pour leur accueil.

Aux Archives départementales des Yvelines qui nous a aidés à retrouver ce dossier.

Archives de la ville de Montgeron.

Aux Archives IGN

Les archives de la SNCF.

Remerciement à la famille RÉGNIER.

À l'Entente des Anciens Combattants de Vigneux sur Seine.

Création du document : Jean Fornal

Participation de l'ARAC et M. LAGRANGE qui ont assuré l'impression de ce document.

Imagerie : Pascal CROSNIER, Michèle MOINDROT

Contrôle Arlette THOMAS, Bernard BRUNET que nous remercions.